

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 11 JUILLET 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand, tenue le 11 juillet 2024, à dix-neuf heures. Cette séance a été tenue à la salle du conseil, située au 52, rue de la Fabrique, à Saint-Léon-le-Grand.

Sont présents: Madame Marilyne Gélinas, mairesse
Monsieur Christian Charette, conseiller Siège numéro 1
Madame Marjolaine Poudrier, conseillère Siège numéro 2
Monsieur Pascal Trudel, conseiller Siège numéro 3
Monsieur Charles Charette, conseiller Siège numéro 4

Sont absents : Madame Louise Ferron, conseillère Siège numéro 5
Madame Carine Dubé, conseiller Siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

148-2024 La séance de la réunion extraordinaire du jeudi 11 juillet est ouverte à 19h02 par Marilyne Gélinas, mairesse de Saint-Léon-le-Grand. Roxane St-Yves, greffière-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire. Il est proposé par Monsieur Christian Charette, appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et il est résolu que ces conditions d'ouvertures de séance sont acceptées.

2. Adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation

149-2024 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Pascal Trudel, appuyé par Monsieur Charles Charette et il est résolu que le conseil accepte l'ordre du jour tel que présenté à l'avis de convocation;

- 1.- Ouverture de la séance
- 2.- Adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation
- 3.- Devis d'appel d'offres – Travaux de remplacement de deux tronçons d'aqueduc dans le Grang Rang - Mandat à l'ingénieur de la MRC de Maskinongé
- 4.- Réparation du camion-citerne 406
- 5.- Période de questions
- 6.- Clôture de la séance

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil municipal le 8 juillet 2024 dans les délais légaux prévus par le Code municipal du Québec.

3. Devis d'appel d'offres – Travaux de remplacement de deux tronçons d'aqueduc dans le Grand Rang - Mandat à l'ingénieur de la MRC de Maskinongé

150-2024

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand désire remplacer deux tronçons d'aqueduc dans le Grand Rang ;

CONSIDÉRANT qu'un devis est nécessaire pour ces travaux d'aqueduc;

CONSIDÉRANT que ces travaux seront faits dans le cadre des travaux de la TECQ 2019-2024;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres devra être déposé sur le site SEAO (Site officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec).

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Charles Charette, appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu que le Conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand mandate l'ingénieur de la MRC de Maskinongé afin de procéder à l'élaboration du devis du projet mentionné ci-dessus.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

4. Réparation du camion-citerne 406

151-2024

CONSIDÉRANT que le camion-citerne 406 est défectueux depuis le 17 juin 2024 et qu'un estimé des réparations a été demandé à Mécanique Unitmec diesel;

CONSIDÉRANT que l'estimé des réparations se détaille comme suit :

- Coût de remplacement de l'injecteur défectueux(cassé) : 1192,81\$
- Vérification et tests des autres injecteurs (5) : 700\$
- Joint du couvercle des valves : 336.35\$
- Joint d'étanchéité pour les autres injecteurs (5) : 476,26\$
- Main d'œuvre démontage et remontage : 6 heures

CONSIDÉRANT la possibilité qu'un morceau de l'injecteur cassé soit coincé dans la tête du moteur et que les coûts estimés, si nécessaire, pour enlever la tête du moteur, la faire vérifier et remplacer l'ensemble des gaskets sont d'environ 4000\$.

IL EST PROPOSÉ par Madame Marjolaine Poudrier, appuyé par Monsieur Pascal Trudel et il est résolu que le Conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand autorise Mécanique Unitmec Diesel à effectuer les réparations nécessaires sur le camion-citerne 406 au montant de 2705,42\$ taxes et main d'œuvre en sus.

QUE le conseil autorise les réparations du moteur si la situation est nécessaire au montant de 4000\$ taxes, main-d'œuvre et ensemble de gaskets en sus et que le coût de ces réparations soit pris à même le surplus budgétaire.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

5. Période de questions

6. Clôture de la séance

152-2024 L'ordre du jour étant épuisé Monsieur Christian Charette propose, appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et il est résolu de clôturer la séance à 19h14.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Roxane St-Yves, greffière-trésorière adjointe

Je, Marilynne Gélinas, mairesse de la municipalité signe le présent procès-verbal comme si chacune des résolutions ci-dessus était signée individuellement.

Mairesse